



# Section 1

Être un défenseur efficace de droits de votre enfant





# *Être un défenseur efficace des droits de votre enfant*

## ***Buts de la section :***

- ◆ Se renseigner sur la défense des intérêts
- ◆ Apprendre à être plus efficace dans la défense des intérêts de votre enfant

## ***Ce que vous trouverez dans cette section :***

- ◆ De l'information sur :
  - L'importance de la défense des intérêts
  - Le fonctionnement des systèmes de service
  - Des conseils pour être un défenseur des intérêts efficace
  - Des conseils pour travailler auprès des professionnels
- ◆ Liste de vérification pour la préparation des réunions
- ◆ **Feuille de travail 1** – Liste de contacts de personnes voulant aider à défendre les intérêts de votre enfant
- ◆ **Feuille de travail 2** – Fiche technique d'échantillon pour l'enregistrement des discussions
- ◆ Une liste de ressources additionnelles

## ***Notre voyage jusqu'à maintenant :***

- ◆ Les familles ont sonné la cloche pour obtenir des changements et des perspectives d'avenir pour les personnes ayant un handicap.
- ◆ Les familles se sont rassemblées et ont créé des organismes (comme l'Association pour l'intégration communautaire) pour réunir leurs voix. Leur démarche a apporté des changements importants dans les systèmes avec lesquels les personnes ayant un handicap sont régulièrement en contact.
- ◆ Les personnes ayant un handicap ont reçu le soutien leur permettant de parler en leur propre nom.

## ***Introduction***

Cette section passe en revue certains aspects importants de la défense des intérêts pour les familles dont un fils ou une fille a un handicap. En somme, la défense des intérêts est le processus qui consiste à appuyer et à défendre une autre personne. Il peut s'avérer nécessaire de bien défendre les intérêts d'un enfant ayant un handicap pour un certain nombre de raisons :

- La personne peut éprouver de la difficulté à parler pour elle-même en raison de difficultés de communication ou pour d'autres raisons.
- La personne peut ne pas avoir les mêmes occasions dans la vie en raison des attitudes d'autres personnes ou d'obstacles physiques ou encore d'autres obstacles qui peuvent exister.
- La personne peut avoir besoin davantage d'aide en vue de profiter de la vie ou de participer à l'école ou à d'autres possibilités d'apprentissage, à un emploi dans la communauté ou à d'autres activités communautaires.

Les circonstances et les besoins propres à chaque personne ou à chaque famille détermineront dans quelle mesure la défense des intérêts est nécessaire et de quel type elle doit être. La défense des intérêts peut quand même être plus efficace lorsque les familles apprennent les compétences et les étapes qui peuvent les aider à obtenir des résultats. Cette section fournit de l'information précieuse qui aidera les familles dans le processus de défense des intérêts.



## ***Défendre les intérêts dans quelles circonstances?***

La défense des intérêts peut servir à de nombreuses fins. Aider une personne ayant un handicap à défendre ses intérêts peut contribuer à ce qui suit :

- Aider la personne à défendre ses droits individuels (par exemple, le droit de prendre des décisions, le droit de rêver et d'établir des objectifs, le droit d'avoir des relations véritables, le droit d'être en sécurité, etc.).
- Aider la personne à avoir et à entretenir des occasions de participation importante dans la communauté (y compris, à l'école et dans le cadre de son apprentissage, de son emploi et de ses loisirs).
- Aider la personne à obtenir l'accès aux aides et aux services pour personnes ayant un handicap dont elle peut avoir besoin pour avoir une bonne qualité de vie.

Un bon point de départ pour une défense d'intérêts efficace est de connaître vos désirs et vos besoins ainsi que ceux de votre enfant et d'être clairs à ce sujet. Il peut être plus difficile d'obtenir de bons résultats lorsque vous n'êtes pas sûr de ce que vous voulez voir arriver dans la vie de votre enfant. Voici quelques actions importantes que vous, votre enfant ou autre personne intéressée pouvez mettre en œuvre :

- Vous pouvez aider votre enfant à se développer et à présenter à quelqu'un d'autre sa vision ou ses rêves pour l'avenir. À l'occasion, notamment lorsque votre enfant est plus jeune, vous pouvez devoir parler de votre vision pour votre enfant. C'est cette vision qui doit informer et stimuler vos efforts pour parvenir à de bonnes choses pour votre enfant.
- Vous pouvez aider votre enfant à se développer et à établir quelques objectifs à court et à long termes. Les objectifs peuvent mettre en jeu les domaines de l'éducation et de l'apprentissage, de l'emploi, des loisirs, et ainsi de suite. Les objectifs doivent être positifs, mais également réalistes et réalisables.
- Vous pouvez aider à identifier les mesures ou les étapes qui doivent être suivies pour atteindre les objectifs de votre enfant. Connaître ce qui doit arriver est une partie essentielle d'une défense d'intérêts efficace. N'oubliez pas qu'il peut y avoir d'autres personnes qui doivent participer pour vous aider à comprendre quelles mesures doivent être instaurées.

Heureusement, il existe des processus de planification qui peuvent aider votre enfant et vous-même à faire ressortir les rêves, les objectifs et les actions. Bien des personnes ayant un handicap ont tiré profit des processus de planification tels que PARCOURS et MAPS. Pour de plus amples renseignements sur ces processus de planification, veuillez lire le chapitre 5 ou communiquer avec l'ANBIC.

## ***Un mot sur des systèmes de services***

Au cours de la vie de votre enfant, vous ferez affaire avec différents systèmes de services. Il existe différents types de systèmes de services, notamment les systèmes de garde de jeunes enfants, d'éducation, de services médicaux et de santé mentale, de services aux personnes ayant un handicap, d'emploi et de soutien du revenu. Certains services viennent du gouvernement alors que d'autres sont offerts par des organismes communautaires (le plus souvent financés par le gouvernement). Chacun de ces systèmes est particulier, mais la plupart ont des points communs, dont :

- Son propre ensemble de règlements qui établit quels services peuvent être fournis et par qui.
- Les professionnels et le personnel auxiliaire embauchés pour offrir des services répondant à vos besoins ou à ceux de votre enfant. (Pour vous renseigner sur la façon de travailler avec les professionnels, consultez l'information à la fin du chapitre).
- Une « hiérarchie » – Cela signifie qu'il y a des niveaux d'autorité qui vont des « travailleurs de première ligne » au superviseur, aux gestionnaires, aux directeurs et souvent à d'autres paliers de personnes qui assurent la gestion de l'organisme. Intervenir auprès de ces systèmes peut parfois être frustrant, mais il importe de connaître la « voie hiérarchique » pour être un défenseur efficace des intérêts.

- Un budget ou un montant déterminé que quelqu'un aura décidé de rendre disponible pour la prestation des services et des mesures de soutien. La façon d'utiliser cet argent est importante. Les systèmes de services sont souvent aux prises avec une demande de services qui va au-delà de l'argent disponible.
- Parfois (ou peut-être souvent), les systèmes de services ne sont pas en lien les uns avec les autres et travaillent de façon autonome (certains appellent cela travailler en vases clos). Voilà qui peut parfois être une grande source de frustration pour les familles, car elles doivent souvent intervenir auprès de différents systèmes en même temps. Les gouvernements cherchent des façons de mieux « intégrer » leurs systèmes de services afin de les rendre plus efficaces pour les bénéficiaires.

### **Conseils pour être un défenseur d'intérêts efficace**

Devenir un défenseur d'intérêts efficace peut exiger d'apprendre de bonnes pratiques concernant la défense des intérêts ainsi que d'avoir beaucoup de patience et de persévérance. Certaines personnes sont naturellement meilleures dans la défense des intérêts que d'autres. Celles qui ont tendance à être de meilleurs défenseurs d'intérêts sont les personnes qui ne sont pas intimidées facilement par des gens ou des situations difficiles et qui éprouvent peu de difficulté à se défendre et à défendre d'autres personnes. Certaines personnes, toutefois, apprennent à être de bons défenseurs d'intérêts au fil du temps (souvent parce qu'elles en sentent le besoin pour parvenir à de bonnes choses pour leur enfant).

Il existe de nombreuses bonnes pratiques qui vous aideront à devenir un défenseur d'intérêts efficace. On peut répartir ces pratiques en quatre domaines principaux : la préparation, la communication, la documentation ou la prise de notes et le suivi. Il est important de se rappeler que ce que vous pourriez devoir faire à titre de défenseur des intérêts peut être déterminé grandement par le problème ou la situation. Certaines situations seront plus difficiles et éprouvantes. Elles pourront exiger qu'une mesure soit prise sur une période s'échelonnant sur des semaines, des mois ou parfois des années. D'autres situations pourront être résolues plus facilement et par conséquent, requerront moins d'effort.

Vous trouverez ci-dessous quelques conseils que vous pouvez prendre en considération lorsque vous défendez les intérêts de votre enfant.

#### **Préparation**

Une bonne préparation est un aspect très important d'une défense d'intérêts efficace.

Voici quelques conseils pour vous aider à vous préparer davantage :

- ◆ **N'oubliez pas que plus vous avez d'informations, plus vous avez de pouvoir.** Plus vous pouvez vous informer au sujet d'une question ou d'une situation particulière, plus vous serez en mesure de parler au nom de votre enfant. Selon la situation, il pourrait s'avérer nécessaire d'être mieux informé sur les droits de votre enfant, le mode de fonctionnement des différents systèmes de services, la façon que d'autres familles ont réalisé des choses semblables pour leur enfant et ainsi de suite.
- ◆ **Tel que mentionné ci-dessus, ayez des objectifs ou des éléments spécifiques que vous aimeriez réaliser pour votre enfant.** Parfois, les objectifs peuvent être mentionnés sommairement (par exemple, aider mon enfant à trouver un emploi), mais ils peuvent être également beaucoup plus spécifiques. Dans le cadre d'une bonne préparation, vous devez habituellement essayer d'être aussi spécifique que possible au sujet de ce que vous voulez réaliser et, si possible, des actions spécifiques que vous voudriez voir se produire.

- ◆ **Déterminez les questions ou les problèmes clés auxquels vous et votre enfant êtes confrontés.** Souvent, les personnes ayant un handicap affrontent des obstacles qui peuvent découler des attitudes d'autres personnes, d'un manque d'aide et de services efficaces, etc. Lorsque vous pouvez déterminer clairement les problèmes ou les obstacles qui peuvent exister, vous pouvez axer votre défense des intérêts sur les besoins auxquels il faut répondre.
- ◆ **Relevez quelques solutions possibles que vous trouvez viables.** Parfois, les solutions ne peuvent pas être identifiées facilement ou elles ne peuvent être identifiées qu'en discutant des choses avec une autre personne.
- ◆ **Dans la mesure du possible, déterminez ce que vous êtes prêts à accepter si vous ne pouvez pas obtenir exactement ce que vous voulez.** Cette étape exigera de penser à ce que vous êtes prêts à accepter comme compromis. Ce n'est pas toujours facile, mais c'est parfois nécessaire. Avoir une autre option vous permettra quand même de vous mettre d'accord sur quelque chose qui peut être acceptable, même si ce n'est pas la solution parfaite.
- ◆ **Déterminez les personnes qui peuvent être en mesure de vous aider.** Souvent, la défense des intérêts est plus efficace si vous avez des alliés. Il peut s'agir simplement de quelqu'un qui accepte de vous accompagner à une réunion pour appuyer votre cause ou juste pour prendre des notes. Il peut s'agir également de quelqu'un qui possède une expertise particulière concernant le problème que vous traitez ou la défense des intérêts de personnes ayant un handicap (par exemple, un bénévole ou un employé d'un organisme œuvrant pour les personnes ayant un handicap). N'oubliez pas, être un bon défenseur d'intérêts ne signifie pas que vous devez faire tout par vous-même.
- ◆ **Identifiez les personnes avec lesquelles vous devriez parler pour atteindre les résultats pour votre enfant.** Il peut s'agir de personnes qui sont aptes à prendre certaines décisions ou qui peuvent aider à concrétiser les choses. Selon les circonstances, les personnes clés pourraient inclure quelqu'un qui travaille pour le gouvernement, un politicien, quelqu'un provenant d'un organisme de service, un employeur ou le directeur des ressources humaines d'une société, et ainsi de suite.

## **Communication**

Une défense d'intérêts efficace exige également une bonne communication. La communication peut revêtir de nombreuses formes, y compris les appels téléphoniques, les rencontres personnelles, les réunions de groupe, les lettres et les courriels. Voici quelques conseils à se souvenir au sujet de la communication :

- ◆ **Soyez clairs et concrets.** On entend par là de vous assurer que vos messages ou vos demandes soient formulés aussi clairement et brièvement que possible. Si votre message ou votre demande semble confus, d'autres personnes pourraient ne pas savoir ce que vous voulez pour votre enfant. Quels sont les renseignements les plus importants que vous devez communiquer? À l'occasion, d'autres renseignements peuvent être utiles pour appuyer votre demande. Trop de renseignements, toutefois, peuvent vous faire dévier sur d'autres problèmes qui peuvent ne pas être aussi importants.

- ◆ **Affirmez-vous.** Lorsque vous communiquez avec les autres, ils doivent comprendre que vous avez des attentes que vous espérez remplir. Une communication faite avec assurance signifie également de parler d'une voix ferme (mais non sévère). Lors des rencontres personnelles, essayez de garder votre corps droit, mais également détendu et d'utiliser le contact visuel. N'oubliez pas qu'une communication qui montre de l'assurance n'est pas agressive.
- ◆ **Écoutez attentivement ce que les autres personnes disent.** Écouter est simplement un moyen respectueux de communiquer. Cela signifie de porter une attention particulière à ce que les gens essaient de vous dire et de ne pas interrompre les autres lorsqu'ils parlent. Écouter peut par ailleurs vous fournir des renseignements ou des indices sur la façon de résoudre un problème ou d'obtenir ce que vous voulez pour votre enfant.
- ◆ **Posez des questions.** À votre avis, si un élément n'est pas clair, demandez une meilleure explication ou une explication plus claire. Poser des questions est aussi une bonne façon d'obtenir des renseignements précieux qui peuvent vous aider dans vos interventions. Poser des questions peut être également une façon utile d'avoir une conversation avec quelqu'un qui pourrait vous aider. Établir de bonnes relations avec des personnes qui sont en position de prendre des décisions ou d'offrir leur aide est une partie essentielle d'une défense d'intérêts efficace. Si possible, préparez les questions que vous voulez poser avant votre conversation ou votre réunion.
- ◆ **Là où il y a lieu, servez-vous d'anecdotes ou de moyens visuels pour communiquer des renseignements.** Souvent, les gens se souviennent davantage d'anecdotes personnelles ou d'autres types d'anecdotes que de n'importe quoi d'autre. Les anecdotes peuvent être utiles pour donner la signification des problèmes concrets qui peuvent être en jeu et également parce qu'elles donnent des exemples de la façon de gérer des situations ou de résoudre des problèmes.



**Poser des questions peut être également une façon utile d'avoir une conversation avec quelqu'un qui pourrait vous aider.**

### **Documentation et prise de notes**

Prendre de bonnes notes et établir de bons comptes-rendus peuvent être une aide excellente dans le processus de défense des intérêts. C'est ce que nous aimons appeler « le pouvoir de la trace écrite ». Voici quelques conseils qui peuvent être utiles :

- ◆ **Conservez un carnet ou un journal pour consigner vos discussions.** Que vous ayez parlé à quelqu'un au téléphone ou en personne, il est important de consigner le nom, les coordonnées et le titre ou le poste de la personne à qui vous avez parlé. De plus, entrez la date et toutes les réponses que vous avez reçues. Ces renseignements vous seront particulièrement utiles si vous devez faire un suivi ou parler à quelqu'un d'autre qui occupe un poste plus élevé dans la « voie hiérarchique » au sein d'une organisation, d'un gouvernement ou d'une société.



- ◆ **Gardez un dossier contenant les réponses écrites et d'autres documents.** Parfois, vous recevrez des réponses écrites aux demandes ou voudrez demander une réponse écrite, soit sous forme de lettres ou de courriels. Il est important de suivre l'évolution de ces réponses au cas où vous en aurez besoin plus tard. Parfois, les gens diront ou promettent des choses à l'oral, mais n'y donneront pas suite. Avoir un dossier de ce qui a été convenu peut être très utile. De plus, lorsqu'une demande est refusée, il est utile d'avoir le refus (de préférence accompagné des raisons motivant le refus) expliqué par écrit. Cette précaution peut être particulièrement importante si vous demandez à quelqu'un d'autre de réviser la décision ou d'avoir la possibilité de faire appel de la décision.
- ◆ **Servez-vous de courriels comme suivi des réunions.** Après les réunions, il peut être utile d'envoyer un message par courriel aux personnes que vous avez rencontrées afin de résumer ce dont vous avez convenu. Le cas échéant, envoyez votre message dès que possible après la réunion et imprimez votre message et les réponses et gardez-les en filière.

## Suivi

Souvent, la défense des intérêts ne donne pas de résultats immédiats. Certaines situations peuvent exiger de la persévérance et un effort pour réussir ou résoudre les choses. Souvent, la maxime « premier arrivé, premier servi » est très vraie lorsque des familles essaient d'accomplir des actions pour leur enfant ayant un handicap. Notez bien les points suivants :

- ◆ **Essayez de ne pas être trop frustrés ou intimidés si vous n'obtenez pas la réponse ou les résultats que vous recherchez.** Continuez à assurer le suivi jusqu'à ce que vous croyiez que vos problèmes aient été résolus à votre satisfaction et à celle de votre enfant.
- ◆ **Parfois, faire le suivi de vos problèmes peut exiger que vous parliez à un plus haut responsable dans l'organisation.** Cette personne peut être plus apte à prendre des décisions ou avoir intérêt à vous aider à résoudre votre problème.
- ◆ **À un moment donné, vous pouvez sentir que vous avez fait tout ce que vous pouviez de votre propre initiative.** Suivre votre intervention peut exiger que vous impliquiez d'autres personnes pour vous aider, particulièrement celles provenant d'un organisme œuvrant pour les personnes ayant un handicap.
- ◆ **Lorsque vous avez affaire à des systèmes du gouvernement ou à des organismes gouvernementaux, vous pourriez devoir communiquer avec des représentants élus.** En règle générale, ce type de suivi doit être fait seulement lorsque vous avez passé par toutes les voies hiérarchiques normales du système du gouvernement.
- ◆ **Enfin, il peut arriver que vous ne réussissiez pas, peu importe la détermination avec laquelle vous essayez.** N'oubliez pas que la défense des intérêts, c'est de la négociation. Quels sont les éléments sur lesquels vous êtes prêts à faire des compromis ou lesquels êtes-vous prêts à vous contenter si vous ne pouvez pas obtenir ce que vous voulez ou ce dont vous avez besoin? Quelquefois, une autre option est préférable à l'absence de solution.

- ◆ Se servir de courriels comme suivi des réunions. Après les réunions, il peut être utile d'envoyer un message par courriel aux personnes que vous avez rencontrées afin de résumer ce dont vous avez convenu. Le cas échéant, envoyez votre message dès que possible après la réunion et imprimez votre message et les réponses et gardez-les en filière.

## **Travailler avec les professionnels**

Depuis la naissance de votre enfant, vous avez eu affaire à plusieurs professionnels. Il peut s'agir notamment de professionnels de la santé, de travailleurs sociaux, de spécialistes de l'intervention précoce et d'éducateurs. Vos relations avec ces professionnels sont très importantes. La meilleure forme de relation professionnel-parent est celle où il y a de la confiance, du respect et une communication ouverte. On reconnaît aux parents le rôle central qu'ils jouent dans la vie d'un enfant ayant un handicap et dans la croissance, le développement et le bien-être de cet enfant. On reconnaît les professionnels parce qu'ils ont des connaissances particulières à apporter.

Il est parfois facile d'avoir l'impression que les professionnels savent mieux et que les parents ne doivent pas contester ce que les professionnels disent ou suggèrent. Parallèlement, toutefois, il importe que les idées et les préoccupations des parents soient respectées. Il peut y avoir des moments où les professionnels et vous ne serez pas d'accord sur des questions importantes touchant votre enfant. Dans une bonne relation parent-professionnel, ces différences sont souvent aplanies en parlant ouvertement. Toutefois, il arrive que les relations parent-professionnel se rompent, et vous devrez trouver d'autres personnes pouvant vous aider, vous et votre enfant.

Le National Information Center for Children and Youth with Disabilities aux États-Unis a proposé plusieurs suggestions utiles pour les parents qui travaillent avec des professionnels :

- Si vous recherchez un professionnel avec qui vous pouvez bien travailler, demandez à d'autres parents d'enfants ayant un handicap.
- Si vous ne comprenez pas les mots qu'utilise un professionnel, soyez prêt à poser des questions. Par exemple, dites « qu'est-ce que vous voulez dire par cela? » ou « je ne comprends pas pleinement, pourriez-vous s'il vous plaît m'expliquer à nouveau? »
- Au besoin, écrivez ce que les professionnels disent. Cela peut être particulièrement utile dans les situations médicales où un médicament ou une thérapie doit être administré.
- Soyez le mieux renseigné possible sur le handicap de votre enfant. Cela vous aidera à mieux comprendre ce que disent les professionnels et à être mieux informé dans les discussions avec les professionnels.
- Préparez vos visites chez les professionnels en rédigeant une liste de questions ou de préoccupations dont vous aimeriez discuter pendant votre visite.

**La meilleure forme de relation professionnel-parent est celle où il y a de la confiance, du respect et une communication ouverte. On reconnaît aux parents le rôle central qu'ils jouent dans la vie d'un enfant ayant un handicap et dans la croissance, le développement et le bien-être de cet enfant. On reconnaît les professionnels parce qu'ils ont des connaissances particulières à apporter.**

- Gardez un carnet dans lequel vous écrivez l'information concernant les besoins particuliers de votre enfant ou vos préoccupations. Ces notes pourraient porter notamment sur les antécédents médicaux de votre enfant, les résultats de tests ayant été effectués, des observations que vous avez faites concernant votre enfant et ainsi de suite. Une reliure à feuilles mobiles est facile à entretenir et il est facile d'y ajouter de l'information.
- Si vous n'êtes pas d'accord avec les recommandations du professionnel, dites-le. Soyez le plus précis possible sur la raison pour laquelle vous n'êtes pas d'accord.

Adapté d'après: Parenting a Child with Special Needs: A Guide to Reading and Resources.

Accessible à [www.kidsource.com](http://www.kidsource.com)

*Il est par ailleurs important de noter que vous avez des droits en tant que parent. Vous avez :*

**Le droit d'être pleinement informé et d'être partie prenante des décisions touchant votre enfant.**

**Le droit de demander et de rechercher une seconde opinion, si vous le croyez nécessaire.**

**Le droit de poser des questions et de recevoir de l'information exacte en temps opportun.**

**Le droit que vos opinions et préoccupations soient prises en compte.**

**Le droit de demander que les gens soient tenus responsables de leurs actions ou de leurs inactions.**

**Le droit à ce que votre enfant et vous soyez traités avec respect et dignité.**



## *Liste de vérification pour la préparation des réunions*

### **Avant la réunion**

- J'ai défini ce que je demande.
- J'ai déterminé les « principaux joueurs » à mettre à contribution.
- J'ai une personne qui m'appuie pour m'accompagner à la réunion.
- J'ai rédigé les points dont je souhaite discuter ou les questions pour lesquelles je voudrais des réponses.
- J'ai les renseignements suivants : le jour, la date, la durée et le lieu de la réunion, les personnes présentes et les documents à apporter.
- Le temps prévu à la réunion est suffisant pour couvrir les questions à aborder.
- J'ai rassemblé et préparé tous les documents nécessaires pour la réunion.

### **Pendant la réunion**

- J'arrive quelques minutes avant la réunion.
- J'enregistre (ou la personne qui m'appuie enregistre) :
  - la date et le lieu de la réunion;
  - qui est présent et les coordonnées de chacun, si possible;
  - les principaux points d'information, les décisions prises
  - la date et les détails relatifs aux prochaines réunions;
- Je demande aux participants de préciser les termes ou les points que je ne comprends pas.

### **Après la réunion**

- J'ai demandé que l'on m'envoie le procès-verbal de la réunion avec un résumé des décisions prises et des questions abordées.

**OU**

- J'ai envoyé un courriel à tous les participants qui résume ce qui, selon moi, sont les décisions prises et les sujets abordés. Je leur demande de confirmer.

## Feuille de travail 1

### *Liste de contacts de personnes voulant aider à défendre les intérêts de mon enfant*

Nom : \_\_\_\_\_

N° de téléphone : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_

N° de téléphone : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_

N° de téléphone : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_

N° de téléphone : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_

N° de téléphone : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_



**Feuille de travail 2**

***Fiche technique d'échantillon pour l'enregistrement des discussions***

Date : \_\_\_\_\_

Noms des personnes participantes : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Coordonnées des personnes participantes : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Questions demandées/qu'est-ce qui a été discuté? \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Résultat de la discussion : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Étapes de suivi nécessaires : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

## *Ressources supplémentaires*

### **Accessible à l'ANBIC**

*Lien d'avenir - Module 4 - Défendre les intérêts de votre enfant ayant un handicap*

Offert en ligne à [www.nbacl.nb.ca](http://www.nbacl.nb.ca).

### **Autres ressources**

*Advocacy Handbook*, Association pour l'intégration communautaire de Fredericton (1997).

*Assertiveness and Effective Parent Advocacy*, Marie Sherrett.

Offert en ligne à [www.fetaweb.com/01/assert.sherrett.htm](http://www.fetaweb.com/01/assert.sherrett.htm).

*Introduction to Self Advocacy*, Disability Rights California.

Offert en ligne à [www.disabilityrightsca.org/pubs/507001.pdf](http://www.disabilityrightsca.org/pubs/507001.pdf).

*Strategies: A Practical Guide for Dealing with Professionals and Human Service Systems.*

Shields, Craig V. Ontario: Human Services Press (1987). (Livre)

*Ten Steps to Being an Effective Self Advocate*, Advocacy Center for Persons with Disabilities.

Offert en ligne à [www.advocacycenter.org/documents/Ten\\_Steps\\_Brochure.pdf](http://www.advocacycenter.org/documents/Ten_Steps_Brochure.pdf)

### **Sites Web**

[www.childrensdisabilities.info/advocacy/index.html](http://www.childrensdisabilities.info/advocacy/index.html).

Le site renferme différents articles sur la défense des intérêts du point de vue d'un parent.

[www.wrightslaw.com/info/advo.index.htm](http://www.wrightslaw.com/info/advo.index.htm)

Articles à propos de la défense des intérêts et l'éducation.

